

## **La planification écologique, heure de vérité pour les corps intermédiaires !**

La journée du 22 mai a laissé un goût sucré-salé à tous ceux qui croient dans le rôle central des corps intermédiaires pour le succès des politiques publiques. D'autant plus quand il s'agit d'un sujet aussi central que celui de la transition écologique.

D'un côté, la Première ministre réunissait les représentants des organisations professionnelles, des syndicats, des élus locaux et des associations pour faire un point d'étape sur les ambitions de décarbonation. Il était le fruit de centaines d'heures d'ateliers avec les corps intermédiaires dans différents comités, que ce soit le Conseil National de la Refondation (CNR) ou les travaux de feuilles de route de décarbonation issues de la loi Climat et Résilience.

De l'autre, le rapport de France Stratégie d'évaluation des impacts macro-économiques de la transition écologique annonçait sans fard que la transition écologique « sera pilotée d'abord par les politiques publiques et non par les innovations technologiques et les marchés ». Un bel hommage à l'esprit d'initiative, d'entrepreneuriat et d'action de toutes les forces vives de la nation.

Le moment de vérité approche : la planification écologique est-elle le faux-nez d'un dirigisme triomphal ou au contraire la refondation d'une nouvelle forme de co-construction des politiques publiques avec les corps intermédiaires ? Difficile aujourd'hui d'affirmer ce qu'il en sera, et de quelle côté la tartine va tomber.

Mais c'est aussi aux corps intermédiaires d'être au rendez-vous et démontrer toute leur place dans la marche de notre pays vers une croissance plus durable. Cela signifie d'être tout autant déterminé à maintenir le cap de la transition qu'exigeant dans les conditions de succès. Pour cela, les corps intermédiaires sont les vigies indispensables des réalités vécues par les entreprises, les salariés et tous les citoyens.

A défaut, c'est la transition écologique elle-même qui sera a minima ralentie, voire remise en cause par nos concitoyens. Le déploiement des Zones à Faibles Emissions (ZFE) nous en donne une illustration : les calendriers intenables sont nécessairement reportés car à l'impossible nul n'est tenu. En conséquence, l'attentisme règne parmi les reports successifs et la perte de crédibilité croissante de la décision publique.

La transition écologique se fera avec les corps intermédiaires ou ne se fera pas.

Hervé Gastaud  
**Président du Cedap**

Olivier Poncelet  
**Membre du Bureau du Cedap  
Responsable du Groupe de  
travail communication**